

67. M^{lle} Gels R^e
 Cujusd'huic post garminal ane ~~in~~ de la republique
 française une et indivisible quatre heures après midi

pour Devant Moi Bruno Emmanuel Martin
 fils agent Municipal de la commune de Fontaine
 le Bourg, canton de Montville Département de
 la Seine inférieure Il a et faisant les fonctions
 d'officier public pour recevoir les actes des naissances
 constater les Mariages et des décès
 et témoins et comparu en la salle publique de la
 Maison communale Louis Briot Sieur de Long
 demeurant dans cette commune Section du Manoir longlieu
 lequel assisté de Pierre Briot Sieur de Long âgé de
 vingt trois ans, demeurant commune du Bourca
 dit canton de Montville et de française vadeur
 domestique âgé de vingt ans, domestique
 chez le citoyen Guénel Cultivateur demeurant com-
 mune de Saint Marcel, canton d'Orfres Dépar-
 tement de la Seine inférieure, lequel a déclaré
 a Moi Bruno Emmanuel Martin fils que Marie
 Catherine vadeur son épouse

a M^{rs} b^{ns} Dr^{ns} Emmanuel Martin fils que Marie
 Catherine vadiard son épouse en légitime
 mariage Est accouchée du septième jour de
 ce mois, neuf heures du soir d'un enfant female
 a qui il a donné les surnoms son Catherine.
 D'après cette déclaration que Pierre Bigot
 et Françoise vadiard ont certifiée conforme a
 la vérité et la représentation d'un acte qu'il
 leur enfant le dessus d'ensemble j'ai redit de
 la voir des pouvoirs qui leur ont été
 le présent acte que Louis Bigot père de l'enfant
 et les deux témoins Pierre Bigot et Françoise
 vadiard ont signé avec M^{rs} Joseph Goussier
 vadiard qui a déclaré de savoir signer
 fait à la Maison commune de Fontaine-le-Bourg
 le jour, mois et an que dessus
 Pierre Bigot Françoise vadiard

Et dans la Maison
 de M^{rs} Joseph Goussier